



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest
Toronto ON, M5S 0A1
TÉL. : 416-961-8800
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-
534-2222
TÉLÉC. : 416-961-8822
info@oeeo.ca

OCTOBRE 2004

Nous vous remercions d'avoir créé votre dossier personnel dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de nous avoir indiqué que vous voulez recevoir des nouvelles et des renseignements sur la profession enseignante.

Dans ce numéro :

- **Le conseil approuve une réduction de la cotisation**
- **Y a-t-il plus d'un enseignant chez vous? Vous pouvez réduire le nombre d'exemplaires de *Pour parler profession* que vous recevez à la maison.**

Le conseil approuve une réduction de la cotisation

Le conseil de l'Ordre a voté unanimement aujourd'hui en faveur de la réduction de la cotisation annuelle de 2005 à 104 \$, soit au même niveau qu'en 2002.

«Les membres nous ont affirmé que leur priorité était de voir réduire la cotisation annuelle et l'Ordre les a écoutés, affirme la présidente du conseil, Marilyn A. Laframboise. Lorsque nous avons augmenté la cotisation en 2003, nous avons dit aux membres que c'était pour absorber les coûts administratifs du Programme de perfectionnement professionnel. Puisque le programme est annulé, les membres s'attendent à ce que la cotisation soit réduite.»

La baisse de la cotisation fait partie du budget de 2005 approuvé par le conseil le 30 septembre.

Au cours des deux dernières années, l'Ordre a accumulé un excédent dans le fonds de stabilisation de la cotisation annuelle pour éviter ou minimiser de futures augmentations. Pendant les trois prochaines années, l'Ordre fonctionnera en se servant de cet excédent.



«Au moment de la présentation du budget, le conseil observera attentivement les besoins administratifs et tiendra compte des données à jour pour déterminer si la cotisation de 104 \$ est toujours viable, ajoute M^{me} Laframboise. Je peux vous assurer que nous continuerons de nous acquitter de nos responsabilités par rapport à la profession et au public de façon créative et novatrice.

«Nous espérons réellement pouvoir maintenir la cotisation à 104 \$ pendant les trois prochaines années, à l'aide de la réserve.»

Au cours des dernières années, l'Ordre a dû appuyer nombre de nouveaux projets, notamment le test d'entrée à la profession, l'exigence en matière de compétence linguistique, l'agrément des programmes de formation initiale et de perfectionnement, le paiement de la cotisation en ligne, l'inscription en ligne pour les diplômés de l'Ontario, des sondages annuels auprès des nouveaux enseignants et une section du site web de l'Ordre offrant aux membres des services 24 heures sur 24.

«Nous avons réussi à mettre en oeuvre tous ces projets avec les ressources disponibles, affirme le registrateur et chef de la direction, Doug Wilson. Le personnel de l'Ordre continuera de chercher des façons de répondre aux nouveaux besoins de nos membres à un moindre coût.»

Y a-t-il plus d'un enseignant chez vous?

Il arrive que plusieurs membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre partenaire ou colocataire souhaitez réduire le nombre d'exemplaires de *Pour parler profession* que vous recevez, dites-le nous!

Vous n'avez qu'à envoyer un courriel à liaison@oct.ca en précisant :

- le nom des membres qui résident à la même adresse
- leurs numéros de membre
- votre adresse actuelle.

